



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving  
PWGSC  
33 City Centre Drive  
Suite 480C  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5  
Bid Fax: (905) 615-2095**

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Analyseur de la spéciation chimique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> K3D57-160671/A	<b>Date</b> 2016-01-06
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> K3D57-160671	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$TOR-201-7027	
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-5-38156 (201)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-02-16</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Standard Time EST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Ramnarine, Vashti	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor201
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (905) 615-2419 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (905) 615-2060
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> ENVIRONMENT CANADA 45 Alderney Dr.16th Floor, Queen Square, Dartmount, NOVA SCOTIA 4905 Dufferin St. Downview, ON	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
33 City Centre Drive  
Suite 480  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

- 1.1. Besoin
- 1.2. Compte rendu
- 1.3. Accords commerciaux

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

- 2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2. Présentation des soumissions
- 2.3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4. Lois applicables

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

- 3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

- 4.1. Procédures d'évaluation
- 4.2. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

- 5.1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat
- 5.2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

- 6.1. Exigences relatives à la sécurité
- 6.2. Besoin
- 6.3. Clauses et conditions uniformisées
- 6.4. Durée du contrat
- 6.5. Responsables
- 6.6. Paiement
- 6.7. Instructions relatives à la facturation
- 6.8. Attestations
- 6.9. Lois applicables
- 6.10. Ordre de priorité des documents
- 6.11. Clauses du Guide des CCUA

### **Liste des annexes**

- A - Besoin
- B - Base de paiement
- C - Exigence technique obligatoire

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1. Exigences relatives à la sécurité**

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **1.2. Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'article 2. Besoin des clauses du contrat éventuel.

### **1.3. Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4. Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

## **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, [une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : (60) jours

Insérer : (90) jours

### **2.2. Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **2.3. Demandes de renseignements - en période de soumission**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention «exclusif» vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier )  
Section II : Soumission financière (1 copie papier )  
Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures [nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique achats cologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement, et l'annexe C, Évaluation du prix. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

##### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

## **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1. Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

- (a) à l'Annexe C,

##### **4.1.2 Évaluation financière**

4.1.2.1 Critères financier obligatoires – Le prix doit être indiqué en dollars canadiens dans l'Annexe B (Base de paiement).

4.1.2.2 Le prix évalué sera le prix de lot ferme indiqué dans l'Annexe B (Base de paiement).

4.1.2.3 Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

#### **4.2.1 Méthode de sélection**

##### **4.2.1 Méthode de sélection – critères techniques obligatoires**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms**

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant Les soumissionnaires qui présentent ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi –**

**Attestation de soumission** En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé da

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des membres de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste soumissionnaires à admissibilité limitée » d PCF au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2. Besoin**

Le fournisseur doit fournir le ou les articles, conformément à requirement à l'Annexe A et Base de paiement à l'Annexe B.

### **6.3. Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, [une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

2010A (2015-09-03) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### **6.3.2 Supplemental General Conditions**

4001 (2013-01-28) Hardware Purchase, Lease or Maintenance, apply to and form part of the Contract.  
4003 (2010-08-16) Licensed Software, apply to and form part of the Contract.

### **6.4. Durée du contrat**

#### **6.4.1 Période du contrat**

Tous les produits (Item : 1, 2, 3 Annexe B) doivent être livrés dès que possible, au plus tard le 31 Mars 2016.

Formation pour 2 personnes dans les installations du fabricant dès que possible, au plus tard le 31 Mars 2017

### **6.5. Responsables**

#### **6.5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :  
Vashti Ramnarine  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Région de l'Ontario - Approvisionnements  
33, promenade City Centre, pièce 480  
Mississauga (Ontario) L5B 2N5  
Téléphone : 905-615-2419  
Télécopieur : 905-615-2060  
Courriel : [vashti.ramnarine@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:vashti.ramnarine@pwgsc-tpsgc.gc.ca)

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6. Paiement

### 6.6.1 Base de paiement - prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes dans " l'annexe A, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Paiement multiple

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12), Paiements multiple

## 6.7. Instructions relatives à la facturation

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

A. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

B. Les factures doivent être distribuées comme suit :

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

## **6.8. Attestations**

### **6.8.1 Conformité**

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière

## **6.9. Lois applicables**

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## **6.10. Ordre de priorité des documents**

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03), Conditions générales - (complexité moyenne);
- c) the supplemental general conditions 4001 (2013-01-28) Hardware Purchase, Lease or Maintenance;
- d) the supplemental general conditions 4003 (2010-08-16) Licensed Software;
- e) Annexes A, Besoin;
- f) Annexes B, Base de paiement
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

## **6.11. Clauses du Guide des CCUA**

G1005C (2008-05-12) Assurances

## **6.12. Clauses du Guide des CCUA**

A9068C (2010-01-11) Règlements concernant les emplacements du gouvernement  
D0018C (2007-11-30) Delivery and Unloading

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **ANNEXE A EXIGENCES**

**Titre : Analyseur de la spéciation chimique des aérosols pour le temps de vol**

### **Exigence**

L'acquisition, la livraison de deux analyseurs de la spéciation chimique des aérosols pour le temps de vol à Environnement Canada, puis formation sur les appareils.

Directives de livraison : Chaque appareil doit être livré et sa facture envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous.

Environnement Canada : 45, Alderney Drive, 16<sup>e</sup> étage, Queen Square, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) 5ZY 2N6

Environnement Canada : 4905, rue Dufferin, Downsview (Ontario) M3H 5T4

### **Contexte**

Environnement Canada (EC) a besoin d'un instrument appelé : Analyseur de la spéciation chimique des aérosols pour le temps de vol pour mesurer en temps réel la composition chimique des aérosols. L'un de ces instruments doit être déployé dans une unité mobile de contrôle pour des activités pluriannuelles dans de nombreuses régions du Canada, comme la région des sables bitumineux, afin d'étudier les émissions, le transport et la transformation des aérosols liés aux sources des polluants atmosphériques. Le deuxième instrument doit servir pour la recherche spécialisée sur les aérosols réalisée par des scientifiques dans la région du Canada atlantique. En raison de la nature des activités mises en œuvre dans ces emplacements de contrôle ou pendant les études spéciales, ces instruments sont nécessaires pour pouvoir détecter les faibles niveaux des diverses espèces chimiques sur les aérosols en temps réel avec une haute résolution temporelle. L'instrument assurera le soutien du travail actuel et futur dans le cadre des initiatives du Programme de réglementation de la qualité de l'air ou de programmes semblables d'EC.

L'instrument doit respecter les spécifications obligatoires suivantes :

### **Spécifications techniques obligatoires :**

#### **1.0**

- 1.1 lentilles aérodynamiques d'observation des particules avec une portée d'émission de 0,1-1  $\mu\text{m}$ ;
- 1.2 vaporisateur thermique en tungstène (fonctionnant à 600 degrés Celsius) pour ioniser les matériaux particulaires non réfractaires;
- 1.3 le détecteur doit être un spectromètre de masse pour le temps de vol permettant d'analyser en continu les spectres de masse de 0 à un minimum de 400 u.m.a. avec une résolution de masse minimum de 300 m/ m;
- 1.4 les ions doivent être générés au moyen d'une technique d'ionisation par impact électronique fonctionnant à 70 eV;

Solicitation No. - N° de l'invitation  
K3D57-160671/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

1.5 limite de détection de 0,2  $\mu\text{g m}^{-3}$  pour une moyenne de 60 secondes.

## 2.0 Autres exigences :

- 1.1 ordinateur d'acquisition de données et écran plat;
- 1.2 logiciel de contrôle des instruments et d'acquisition des données les plus récents et outils de logiciel d'analyse des données;
- 1.3 support intégré pour tenir l'instrument et l'électronique dans une configuration compacte;
- 1.4 formation pour 2 personnes dans les installations du fabricant; Environnement Canada (EC) sera responsable de tous les préparatifs de voyage. Formation sur l'instrument à une date convenue entre l'entrepreneur et le chargé de projet d'EC;
- 1.5 conteneur d'expédition solide et réutilisable pour l'instrument;

Solicitation No. - N° de l'invitation  
 K3D57-160671/A  
 Client Ref. No. - N° de réf. du client  
 K3D57-160671

Amd. No. - N° de la modif.  
 File No. - N° du dossier  
 TOR-5-38156

Buyer ID - Id de l'acheteur  
 TOR201  
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE B

### BASE DE PAIEMENT

Prix forfaitaire ferme tout compris pour le matériel, la livraison, la formation et la configuration de deux (2) système d'analyseur de la spéciation chimique des aérosols pour le temps de vol, conformément à l'annexe A. Les prix sont en **monnaie canadienne**, franco destination en port payé comprenant tous les frais de livraison, les droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus, le cas échéant, et les taxes sur les produits et services/taxes de vente harmonisée EXCLUES.

Article N°	Description	QTÉ	Prix de lot ferme d'un (1) système	Prix de Extended
1	<p>Pour le matériel, la livraison, la formation et la configuration de l'analyseur de la spéciation chimique des aérosols pour le temps de vol, conformément à la spécification détaillée à l'annexe A.</p> <p><b>Le soumissionnaire doit inclure toute composante, tout matériel périphérique et tout équipement nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A et pour faire fonctionner le système à l'arrivée sur le site d'Environnement Canada.</b></p> <p>Le matériel doit être livré et sa facture envoyée à l'adresse ci-dessous.</p> <p>Les soumissionnaires doivent préciser la marque et le modèle offert.            Fabricant et numéro(s) de modèle _____</p>	2	\$	\$
2	La livraison : Environnement Canada : 45, Alderney Drive, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) 5ZY 2N6	1	\$	\$
3	La Livraison : Environnement Canada : 4905, rue Dufferin, Downsview (Ontario) M3H 5T4	1	\$	\$
4	formation pour 2 personnes dans les installations du fabricant		\$	\$
	Aux fins d'évaluation seulement :			\$
	<b>Total</b>			\$

## ANNEXE C CRITÈRES D'ÉVALUATION

### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il respecte tous les critères techniques obligatoires en fournissant une réponse concise et détaillée à chacun d'eux. Le soumissionnaire doit accompagner sa soumission d'une preuve comprenant, sans s'y limiter, la spécification de l'instrument, les publications, les données documentées ou points de discussion, pour démontrer que leur système proposé satisfait à chacun des critères techniques obligatoires. Il ne suffit pas d'indiquer simplement que les critères techniques obligatoires sont respectés. Si le soumissionnaire ne réussit pas à démontrer que sa soumission respecte tous les critères techniques obligatoires, celle-ci sera jugée non conforme.

#### **Exigences obligatoires**

Article	Description	Faits à l'appui (référence)
1.	Lentilles aérodynamiques d'observation des particules avec une portée d'émission de 0,1-1 µm	
2.	Vaporisateur thermique en tungstène (fonctionnant à 600 degrés Celsius) pour ioniser les matériaux particulaires non réfractaires	
3	Le détecteur doit être un spectromètre de masse pour le temps de vol permettant d'analyser en continu les spectres de masse de 0 à un minimum de 400 u.m.a. avec une résolution de masse minimum de 300 m/ m	
4	Les ions doivent être générés au moyen d'une technique d'ionisation par impact électronique fonctionnant à 70 eV	
5	Limite de détection de 0,2 µg m <sup>-3</sup> pour une moyenne de 60 secondes	
	<b>Autres exigences :</b>	
1	Ordinateur d'acquisition de données et écran plat	
2	Logiciel de contrôle des instruments et d'acquisition des données les plus récents et outils de logiciel d'analyse des données	
3	Support intégré pour tenir l'instrument et l'électronique dans une configuration compacte	
4	conteneur d'expédition solide et réutilisable pour l'instrument;	